

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIEPPE - 7601 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 18/10/2024 - 2914 - 2010 B 00057 - 520 872 367 - A4 ARCHITECTES

GREFFE

**SARL
A4 ARCHITECTES**

24 rue Soeur Saint Fideline
76260 EU

Exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023
Comptes arrêtés au 31 décembre 2023

*Copie certifiée
conforme*

COMPTES ANNUELS



SELARL SAGEVI NOREX

76 RUE RUE VOLTAIRE

80534 FRIVILLE



BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	12 237	12 237		
Fonds commercial (1)	250 000		250 000	250 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 290	280	1 010	1 268
Autres immobilisations corporelles	73 490	69 585	3 905	7 584
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	356		356	356
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	337 373	82 102	255 271	259 208
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens et services	38 000		38 000	40 218
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 017		3 017	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	131 445		131 445	206 308
Autres créances	8 641		8 641	15 200
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	100 000		100 000	
Disponibilités	112 736		112 736	38 211
Charges constatées d'avance (3)	3 924		3 924	3 985
TOTAL ACTIF CIRCULANT	397 763		397 763	303 922
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	735 136	82 102	653 034	563 130
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	106 912	22 519
Report à nouveau		-24 994
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	99 532	109 387
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	316 444	216 912
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 404	68 343
Emprunts et dettes financières diverses (3)	75 197	82 081
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 883	53 694
Dettes fiscales et sociales	155 991	138 442
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 115	3 658
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	336 590	346 218
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	653 034	563 130
(1) Dont à plus d'un an (a)	49 404	68 343
(1) Dont à moins d'un an (a)	287 186	277 875
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SARL A4 ARCHITECTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 653 034 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 99 532 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	250 000			250 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 237			12 237
Immobilisations incorporelles	262 237			262 237
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 290			1 290
– Installations générales, agencements aménagements divers	10 692			10 692
– Matériel de transport	11 142			11 142
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 656			51 656
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	74 780			74 780
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	356			356
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	356			356
ACTIF IMMOBILISE	337 373			337 373

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	250 000
Éléments reçus en apport	
Total	250 000

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 237			12 237
Immobilisations incorporelles	12 237			12 237
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	22	258		280
– Installations générales, agencements aménagements divers	5 715	1 238		6 953
– Matériel de transport	9 982	1 161		11 142
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 209	1 281		51 490
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	65 928	3 937		69 865
ACTIF IMMOBILISE	78 165	3 937		82 102

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 144 010 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	131 445	131 445	
Autres	8 641	8 641	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 924	3 924	
Total	144 010	144 010	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 336 590 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	49 404			49 404
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 883	47 883		
Dettes fiscales et sociales	155 991	155 991		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	83 312	83 312		
Produits constatés d'avance				
Total	336 590	287 186		49 404
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	18 940			
(**) Dont envers les associés	75 197			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 75 197 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	20 250
ASSURANCES NP	25 000
ASSOCIÉS – INTÉRÊTS COURUS	2 458
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	37 426
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	16 704
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	35 366
CLIENTS – RRR À ACCORDER	8 115
Total	145 319

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance, période d'avance	3 924		
Total	3 924		